

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024
LISTE DES QUESTIONS EXAMINEES

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 mars, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h30.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ (à partir de la délibération DE-2024-055), M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ (à partir de la délibération DE-2024-055), M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART (à partir de la délibération DE-2024-055), M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHE, M. ALLEMAN (à partir de la délibération DE-2024-055), M. SÉVILLA (à partir de la délibération DE-2024-055), Mme ZITTEL (à partir de la délibération DE-2024-056), Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY (à partir de la délibération DE-2024-055), M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL (à partir de la délibération DE-2024-077), M. DUZERT, M. ESTEBAN (à partir de la délibération DE-2024-055), Mme DUPREUILH (à partir de la délibération DE-2024-055), M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme MEYZENC à Mme DURRUTY, M. ARCOUET à M. UGALDE, M. SEVILLA à Mme HARDOUIN-TORRE (jusqu'à la délibération DE-2024-054), Mme DELOBEL à M. LACASSAGNE (jusqu'à la délibération DE-2024-076), Mme CAPDEVIELLE à M. ETCHETO, Mme LIOUSSE à Mme BROCARD.

Absent(s) :

Mme LAUQUE (jusqu'à la délibération DE-2024-054), M. ALQUIE (jusqu'à la délibération DE-2024-054), Mme DUHART (jusqu'à la délibération DE-2024-054), M. ALLEMAN (jusqu'à la délibération DE-2024-054), Mme ZITTEL (jusqu'à la délibération DE-2024-055), M. ERREMUNDEGUY (jusqu'à la délibération DE-2024-054), Mme DUPREUILH (jusqu'à la délibération DE-2024-054), M. ESTEBAN (jusqu'à la délibération DE-2024-054).

Secrétaire :

M. SUSPERREGUI

ADMINISTRATION GENERALE

- 1. Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des dispositions des articles L.2112-22 et L.2112-23 du Code général des collectivités territoriales** (rapporteur : Jean René Etchegaray)

DONT ACTE

CULTURE ET PATRIMOINE

- 2. Mission de maîtrise d'oeuvre pour la restauration des remparts - Accords-cadres - Lancement de la consultation et signature des accords-cadres** (rapporteur : Sophie Castel)

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 3. Marché de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration et l'extension de la médiathèque centrale - Avenant au marché** (rapporteur : Sophie Castel)

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Non-participation au vote : 5, M. DUZERT, M. ETCHETO (avec mandat), Mme BROCARD (avec mandat),

- 4. DIDAM - Exposition "ZIGOR, Vivre la ponte"** (rapporteur : Yves Ugalde)

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 5. Fonds de dotation Bayonne Pays Basque Cultures - Signature de conventions de mécénat** (rapporteur : Yves Ugalde)

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 6. Cession d'oeuvres de la Ville pour une vente aux enchères proposée dans le cadre du projet "Place des Femmes de la Résistance"** (rapporteur : Déborah Loupien-Suarès)

ADOPTE A L'UNANIMITE

ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE

- 7. 19 avenue de l'Interne Jacques Loëb - Acquisition auprès de l'association paroissiale Saint Léon de Marracq d'un terrain non bâti** (rapporteur : Alain Lacassagne)

ADOPTE A L'UNANIMITE

DEVELOPPEMENT DURABLE

- 8. Règlement du Budget Participatif n°3** (rapporteur : Laurence Hardouin-Torre)

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Non-participation au vote : 3, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGE.

DEVELOPPEMENT URBAIN

- 9. Suivi-animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain du centre ancien de Bayonne - Avenant n°1 au marché** (rapporteur : Alain Lacassagne)

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 10. Attribution de subventions communales pour l'amélioration de l'habitat ancien, préservation et valorisation du patrimoine** (rapporteur : Emilie Larroze-Francezat)

DIVERSITE ET EGALITE DES DROITS

- 11. Accessibilité des itinéraires piétons - Convention constitutive d'un groupement de commandes** (rapporteur : Déborah Loupien-Suarès)
ADOpte A L'UNANIMITE

ENFANCE - JEUNESSE – EDUCATION

- 12. Convention Territoriale Globale 2023-2026** (rapporteur : Christine Martin-Dolhagaray)
ADOpte A L'UNANIMITE
- 13. Restructuration et extension du Groupe scolaire du Prissé - Avenants aux marchés de travaux** (rapporteur : Christine Martin-Dolhagaray)
ADOpte A L'UNANIMITE

ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS

- 14. Prêt de l'exposition « La nature face aux flammes » au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Littoral basque** (rapporteur : Lionel Sévilla)
ADOpte A L'UNANIMITE

FETES TRADITIONNELLES

- 15. Gares routières Fêtes de Bayonne - Convention avec le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour** (rapporteur : Loïc Corrége)
ADOpte A L'UNANIMITE

FINANCES

- 16. Soutien au monde associatif - Attribution de subventions** (rapporteur : Cyrille Laiguillon)
ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
Abstention : 2, M. ABADIE, M. BERGE
Non-participation au vote : 2, M. SEVILLA, Mme HERRERA LANDA
- 17. Pharmacie de la Nive - Exonération exceptionnelle de la redevance d'occupation temporaire du domaine public** (rapporteur : Sylvie Durruty)
ADOpte A L'UNANIMITE
- 18. Tarifs des droits de voirie à compter du 1er juillet 2024** (rapporteur : Sylvie Durruty)
ADOpte A L'UNANIMITE

FONCIER

19.5 rue des Cordeliers - Acquisition d'un immeuble - Convention de portage foncier avec l'EPFL Pays Basque (rapporteur : Agnès Duhart)

ADOPTE A L'UNANIMITE

20. Château Neuf - Modification de la convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association "Centre de Documentation et d'Archives d'Architecture" (rapporteur : Sophie Castel)

ADOPTE A L'UNANIMITE

21. Château Neuf - Modification de la convention de mise à disposition de locaux au profit des associations "Société Sciences Lettres et Arts" et "Université du Temps Libre" (rapporteur : Sophie Castel)

ADOPTE A L'UNANIMITE

22. Rue du Foirail - Demande de dépôt d'autorisation d'urbanisme par Habitat Sud Atlantic (HSA) (rapporteur : Joseba Erremundeguy)

ADOPTE A L'UNANIMITE

MARCHES PUBLICS

23. Opérations de nettoyage des espaces publics - Signature de l'accord-cadre (rapporteur : Jean-Marc Salanne)

ADOPTE A L'UNANIMITE

24. Vérifications et maintenance des systèmes de Sécurité Incendie (SSI), des moyens d'extinction au gaz - Avenant n°1 au marché conclu avec la société A.M.S. (rapporteur : Jean-Marc Salanne)

ADOPTE A L'UNANIMITE

25. Travaux d'entretien, d'aménagement et de construction du patrimoine immobilier - Accords-cadres - Avenants de reconduction anticipée des contrats (rapporteur : Jean-Marc Salanne)

ADOPTE A L'UNANIMITE

POLITIQUE DE LA VILLE

26. Contrat de Ville 2024/2030 (rapporteur : Marie-Noëlle Larré)

ADOPTE A L'UNANIMITE

RESSOURCES HUMAINES

27. Convention de mise à disposition d'agents des services municipaux de la Ville de Bayonne auprès du Syndicat Intercommunal de la Nive Maritime (rapporteur : Sylvie Durruty)

ADOPTE A L'UNANIMITE

28. Modification du tableau des effectifs (rapporteur : Sylvie Durruty)

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Non-participation au vote : 10, M. DUZERT, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO (avec mandat), Mme BROCARD (avec mandat), Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGE, M. ESTEBAN.

SOLIDARITES

29. Convention de partenariat entre la Ville de Bayonne et la Communauté d'Agglomération Pays basque pour le fonctionnement du centre Pausa (rapporteur : Christine Lauqué)

ADOpte A L'UNANIMITE

30. Convention de partenariat entre le Centre hospitalier Côte Basque et la Ville de Bayonne pour le dispositif Equipe Mobile Santé Vulnérabilité (EMSV) (rapporteur : Christine Lauqué)

ADOpte A L'UNANIMITE

COOPERATION INTERCOMMUNALE, SEML ET AUTRES ORGANISMES

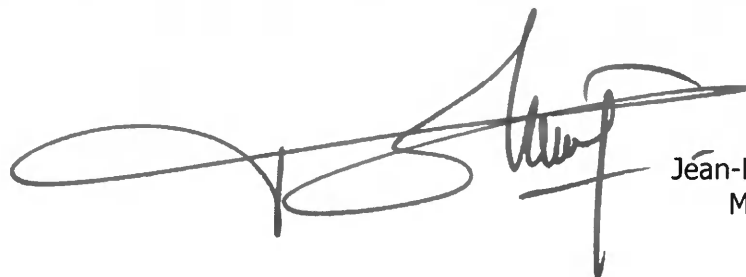
31. Syndicat intercommunal de la Nive maritime - Élection d'un nouveau délégué suppléant de la commune (rapporteur : Jean René Etchegaray)

ADOpte A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Bayonne dans le délai de deux mois à compter de leur entrée en vigueur ; l'absence de réponse dans un délai de deux mois valant décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Pau - 50 cours Lyautey, CS 50543, 64010 Pau cedex – ou via la plateforme télérecours citoyen dans un délai de deux mois à compter de leur entrée en vigueur, ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Elles sont portées à la connaissance du public par voie d'affichage ci-présent et sont publiées dans leur intégralité au recueil des actes administratifs.



Jéan-René Etchegaray
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général des services